

PSYCHOLOGUE CLINICIEN
Centre Médico-Psychologique
pour Enfants et Adolescents de
MOISSY CRAMAYEL

Secteur 77 I 02 - Pôle santé mentale

RATTACHEMENT METIER (REPERTOIRE NATIONAL)

Libellé métier

Psychologue clinicien – Fonction Publique Hospitalière : Décret N°91/129 du 31/01/1991 et Circulaire DGOS/RHSS/2012/181 du 30/04/2012.

Code métier

Direction / U.F. d'affectation

Pôle santé mentale - UF 7006- Candidature à adresser au DR LEMEREZ (Chef de Service) : cmpeenfants.moissy@ghsif.fr

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'établissement

Le Groupe hospitalier Sud Ile-de-France, issu de la fusion des centres hospitaliers de Melun et de Brie-Comte-Robert, est l'établissement de référence du sud de la Seine-et-Marne. Au sein de ses sept pôles d'activités cliniques et médico-techniques, il propose une offre de soins variée et de qualité au service de la population. Initiateur de nombreux partenariats et coopérations, le GHSIF est également l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Sud 77 formé avec le Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne.

Nos valeurs

L'établissement et ses personnels sont animés au quotidien par les valeurs de respect de la dignité de l'être humain, de solidarité, de diversité et de respect entre professionnels, de motivation, d'implication, de responsabilité, de respect des règles institutionnelles et de bienveillance.

L'accompagnement de nos personnels

Le GHSIF investit dans l'accompagnement de ses professionnels. Il intervient dans la formation et la montée en compétence des personnels. Il les accompagne dans leurs projets d'évolution professionnelle.

Le GHSIF est labellisé « Diversité » par l'Association française de normalisation, attestant la mise en place d'un dispositif de prévention des discriminations et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

Le Service

Service de pédopsychiatrie constitué de 6 Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents, un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel jeunes enfants (3-6 ans), un Hôpital De Jour pour enfants (6-12 ans), un Hôpital De Jour pour adolescents (12-15 ans)

POSITIONNEMENT DU POSTE

Définition du poste

Évaluation psychopathologique et prise en charge des enfants et adolescents présentant des troubles psychiques.

Relations hiérarchiques

Directeur de l'hôpital : Monsieur B.Fraslin

Directeur des Ressources Humaines : Madame L.Vidal

<p>Principales fonctionnelles relations</p>	<p>Cheffe de pôle : Docteur N. Mobarek Cheffe du service de pédopsychiatrie : Dr S.Lemerez Médecin responsable du CMP de Moissy Cramayel : Docteur A.C Zeegers Cadre supérieure de santé : Mme V. Dauphin Cadre de santé de pédopsychiatrie : Mme A. Hodinot</p> <p>Le secteur de pédopsychiatrie : les CMPEA de secteur, le CATTP jeunes enfants, l'hôpital de jour pour enfants et l'hôpital de jour pour adolescents Le Praticien hospitalier responsable du CMPEA Les Médecins et les personnels para-médicaux du secteur de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 77102 et du Pôle de Santé mentale.</p>
--	--

ORGANISATION DU POSTE

<p>Organisation horaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poste à temps partiel (70%) • « Tiers temps » défini par contrat (Travaux, Recherches et Formation – TRF, ex « FIR »), selon les missions et nécessités de l'unité fonctionnelle, du service et du pôle, et dans la perspective d'une évolution de carrière. • Horaires à organiser en accord avec le médecin responsable du CMPEA afin de garantir la continuité des soins du lundi au vendredi, durant toute l'année.
<p>Contraintes et particularités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de présence obligatoire à la synthèse hebdomadaire le vendredi de 10H00 à 13H00. • Congés à poser après accord du PH responsable de l'UF, en coordination avec les autres membres de l'équipe, et en fonction des nécessités de service.
<p>Risques associés</p>	<p>Prise en charge d'enfants et adolescents pouvant présenter des troubles du comportement</p>
<p>Equipements et dispositifs de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations, bonnes pratiques institutionnelles et techniques de protection enseignées et diffusées par l'encadrement • Moyens spécifiques de protection à l'occasion des crises et situations exceptionnelles

MISSIONS CONFIEES

<p>Missions liées au métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer aux missions d'évaluation : 1ers entretiens, bilans psychologiques • Assurer des prises en charge thérapeutiques individuelles et de groupe auprès d'enfants et d'adolescents. Conduite d'entretiens thérapeutiques. Assurer la traçabilité écrite des actes de soins dans le Dossier Patient informatisé. • Accompagner les parents, familles durant la prise en soin de leur enfant : entretiens familiaux, soutien à la parentalité, informations. • Participer et collaborer aux synthèses pluri-disciplinaires.
<p>Autres missions spécifiques</p>	<p>S'impliquer dans le travail en réseau et partenarial, en respectant la réglementation (secret médical et partage d'informations)</p>
<p>Missions additionnelles possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision individuelle

Impératifs métiers

Expérience souhaitée en institution et en psychothérapie

QUALITES ATTENDUES ET PREREQUIS

Qualités requises par l'établissement

- Sens des responsabilités.
- Conscience de l'environnement professionnel et de l'image institutionnelle : comportement, tenue et attitudes appropriés.
- Comportement professionnel : loyauté, intégrité, respect de l'autorité hiérarchique, respect des droits et devoirs des agents publics, devoir de réserve, discrétion, secret professionnel, respect de la laïcité
- Dynamisme et sens du travail en équipe.
- Réactivité, aptitude à prendre des initiatives dans un périmètre sécurisé de compétences et à en rendre compte

Qualités requises pour le poste

- Respect du secret médical et de la confidentialité dans l'exercice de sa pratique.
- Connaissances solides en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent et expérience antérieure dans ce champ.
- Capacité à travailler en équipe pluri-catégorielle
- Sens de l'écoute et de l'observation.
- Dynamisme et esprit d'initiative.
- Sens de l'éthique.
- Expérience institutionnelle
- Mises à jour régulières des connaissances et des évolutions en termes de repérage psychopathologiques et d'évolution des classifications nosographiques dans le champ médical de la Pédopsychiatrie et des troubles du neuro-développement.
- Calme, autonomie et implication.
- Thérapie de groupe.

Formation et/ou qualification

Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Psychologie clinique.
Master 2 de psychologie clinique.

Connaissances requises

Connaissances actualisées en psychopathologie
Connaissances du développement global de l'enfant

CADRE REGLEMENTAIRE

CADRE REGLEMENTAIRE

Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement. Le document actualisé est disponible en permanence via le service de gestion documentaire de l'établissement.

Tout agent est recruté au nom du GHSIF pour un service. En cas de circonstance exceptionnelle, il peut être appelé à réaliser ses missions sur un autre site de l'établissement.

La fiche de poste de l'agent peut être amenée à évoluer en fonction du cadre réglementaire régissant le métier (fiche métier du répertoire national). En ce sens, les missions de l'agent peuvent être amenées à évoluer. En fonction de ses besoins, le GHSIF s'engage à le former à ces nouvelles missions.